

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 243

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN

OBJET

Subventions à la Confédération Paysanne des Bouches-du-Rhône pour son
programme d'actions 2016

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement
Direction de l'Agriculture et des Territoires
122 62**

PRESENTATION

Le Département intervient en faveur des actions d'animation en fonctionnement en direction des organismes privés (associations à vocation agricole), publics (Chambre d'Agriculture) et des communes, au financement de la Fédération Départementale des Maisons Familiales Rurales et pour l'actualisation du guide agricole (programme n° 10021) ; pour la promotion des produits agricoles (programme n° 10341) et pour l'installation des jeunes agriculteurs (programme 10252).

PRESENTATION DES DEMANDES

La **Confédération Paysanne des Bouches-du-Rhône**, installée à la Maison des Paysans – 2, avenue du Général Reynaud – 13660 ORGON (président : Frédéric BERTORELLO), syndicat agricole Loi 1884, est représentée dans diverses organisations professionnelles du département. Elle défend l'agriculture paysanne qui doit permettre aux paysans de vivre décemment de leur métier dans le respect de l'environnement.

Au titre de l'année 2016, la Confédération Paysanne sollicite l'aide départementale pour 5 projets appelant un montant total de subventions de 30 400 €.

a) *Le forum au foncier agricole (TAG-000462)*

Il a pour objectif d'informer communes, paysans et porteurs de projets des différents outils et acteurs qui œuvrent en faveur de l'accès au foncier, de les mettre en lien en favorisant le rapprochement entre acteurs et porteurs de projets à l'installation en agriculture.

Organisé sur une journée, ce forum se déroulera en deux temps d'échanges, dont des mini-conférences à but informatif et le forum proprement dit qui permettra la mise en relations des différents acteurs.

Cette opération se déroulera en fin d'année 2016, sur l'un des territoires agricole emblématique du département : ceux du Pays d'Aix ou du Pays d'Arles.

Le budget prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Charges de personnel	4 200	Ressources propres	2 300
Achats	780	Conseil Départemental 13	3 600
Services extérieurs	2 145	Mise à disposition Communes	500
Concours divers cotisations	75	Conseil de Territoire du Pays d'Aix	800
TOTAL	7 200	TOTAL	7 200

Je vous propose d'intervenir à l'identique de 2015, soit 3 000 €.

b) L'agriculture paysanne à la Foire Internationale de Marseille (TAG-000463)

Depuis 2011, la Confédération Paysanne organise et anime chaque année la fête de l'agriculture paysanne. C'est pour elle l'occasion d'informer et de sensibiliser un large public sur l'agriculture paysanne et plus largement sur le modèle agro-écologique. Elle propose au public des exemples concrets au travers desquels ils peuvent être acteurs de leur consommation alimentaire, favorise la rencontre et l'échange entre les paysans et plus largement entre les acteurs du monde agricole et rural.

La fête de l'agriculture paysanne se déroulera pendant la durée de la Foire Internationale de Marseille, du 25 septembre au 5 octobre 2016. Elle a permis de fédérer un grand nombre d'acteurs en 2015 qui souhaitent renouveler leur participation en 2016.

Le budget prévisionnel 2016 est le suivant :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Charges de personnel	13 850	Ressources propres	10 000
Achats	5 155	Ventes produits annexes	15 000
Locations immobilières	12 000	Conseil Départemental 13	15 000
Locations mobilières	1 000	Conseil Régional PACA	10 000
Assurance	400	Prestation en nature	30 000
Télécommunications	485		
Frais divers	1 520		
Documentation	200		
Concours divers cotisations	390		
Mises à disposition gratuites	45 000		
TOTAL	80 000	TOTAL	80 000

Je vous propose d'intervenir à l'identique de 2015 à hauteur de 15 000 €.

c) Les Cafés Paysans (TAG-000464)

Le projet de Cafés Paysans propose de favoriser les échanges et les discussions entre agriculteurs. Organisées au niveau local, ces rencontres conviviales et informelles sont uniquement composées de paysans et les discussions portent sur un thème proposé : actualité agricole, techniques, administration, diversification... tous thèmes qui intéressent les agriculteurs.

En 2016, 6 Cafés seront organisés tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Charges de personnel	3 000	Ressources propres	1 125
Achats	860	Conseil Départemental 13	2 100
Services extérieurs	505	Communes	1 200
Divers cotisations	60		
TOTAL	4 425	TOTAL	4 425

Je vous propose d'intervenir comme les années précédentes à hauteur de 2 100 €, soit 350 € par Café-Paysan organisé.

d) Animation Salon des Agricultures 13 (TAG-000465)

Pour l'édition 2016 du Salon des Agricultures 13 qui se déroule du 3 au 5 juin 2016 au Domaine du Merle à Salon-de-Provence, la Confédération Paysanne souhaite développer des animations en lien avec ses activités et en partenariat avec les membres de son réseau, qu'elle a pu proposer en qualité de partenaire à l'occasion de l'organisation de Terroir13 :

- Filière locale de production-transformation de blé meunier : présentation de variétés cultivées localement, transformation du blé en farine par un artisan meunier en agriculture biologique, présentation du travail traditionnel de boulangerie, dégustation et recettes ;
- La biodiversité cultivée : vente de semences rares pour jardiniers amateurs et de légumes oubliés.

Ces animations visent à sensibiliser le public à la biodiversité, les informer sur les semences, la biodiversité, leurs enjeux et comment s'impliquer pour maintenir et développer cette biodiversité.

Le budget prévisionnel pour ces animations est le suivant :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Achats	1 200	Ressources propres	3 000
Prestation de service animation	1 600	Conseil Départemental 13	8 000
Prestation de service biodiversité	2 000	Fonds privés	500
Charges de personnel	4 400		
Charges de structure	2 300		
TOTAL	11 500	TOTAL	11 500

Je vous propose de rejeter cette demande, le CD13 n'apportant aucune aide aux autres participants à ce salon.

e) La communication (TAG-000466)

Afin d'apporter aux agriculteurs une information concrète et diversifiée, la Confédération Paysanne propose une lettre d'information régionale (LIR) "papier". Pour compléter cette diffusion, la Confédération Paysanne 13 a mis en place en 2015 un site Internet d'information locale et activé une page Facebook, plus dynamique et réactive, dont le comité de rédaction est composé de paysans bénévoles coordonnés par l'animateur de la Confédération Paysanne.

Les objectifs poursuivis sont l'information sur les thèmes d'actualité agricole, la diffusion d'articles sur des alternatives aux pratiques conventionnelles et initiatives menées en faveur d'une agriculture locale, enrichir la communication d'expériences valorisantes pour l'agriculture et présenter un agenda des formations, rencontres, colloques, etc... destinés aux agriculteurs.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Charges de personnel	2 350	Ressources propres	1 950
Impression et assemblage	900	Conseil Départemental 13	2 300
Matériel informatique	100	Fonds privés	100
Participation frais des paysans	1 000		
TOTAL	4 350	TOTAL	4 350

Pour cette demande, je vous propose d'intervenir à hauteur des années précédentes, soit 2 300 €

Une convention formalise notre action au bénéfice de la Confédération Paysanne.

INCIDENCE FINANCIERE

N° Prog.	N° Opér.	Libellé	IB	N° d'AP	Engagement CP
10021	A créer	Actions d'animation (fonctionnement) (journal + cafés paysans)	65 928 6574	Hors AP	4 400 €
10341	A créer	Promotion (Agriculture paysanne à la FIM)	65 928 6574	Hors AP	15 000 €
10252	A créer	Installation des Jeunes Agriculteurs (fonctionnement) (forum au foncier)	65 928 6574	Hors AP	3 000 €
					22 400 €

PROPOSITIONS

Je vous invite mes chers collègues à vous prononcer sur les demandes d'aide financière à la Confédération Paysanne des Bouches-du-Rhône dont le détail figure dans le présent rapport.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL